

SEANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	8	8

Délibération n°09062023-001

Date de la convocation

Le 02/06/2023

Date d'affichage

Objet de la délibération

**ELECTION DES
DELEGUES POUR
LES ELECTIONS
SENATORIALES
AU SCRUTIN
MAJORITAIRE**

Le Maire,

Emeric DECOMBE
Signature et cachet

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le

ID : 063-216303255-20230609-09062023001-DE

L'An deux mille vingt-trois, le vendredi 9 juin à 19 h 00 en Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. AMBLARD Patrick, M. DECOMBE Emeric, M. DOMAS Philippe, M. DUMONT Fabrice, M. FERREIRA Manuel M. LABONNE Didier, Mme MEUNIER Elise, Mme TARRIT Maryse

Absent (excusé) : Mme AUXERRE Céline

Secrétaire de séance : Mme MEUNIER Elise

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collègues électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M/Mmes DOMAS, TARRIT, MEUNIER et DECOMBE. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection d'un délégué titulaire

Les candidatures enregistrées sont :

M. DECOMBE Emeric

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection d'un délégué titulaire en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0



SEANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

- suffrages exprimés : 8
 - majorité absolue : 6
- Ont obtenu :
- M. DECOMBE Emeric : 8 voix

M. DECOMBE Emeric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

c) Élection de trois délégués suppléants :

Les candidatures enregistrées sont :

Mme TARRIT Maryse
M. AMBLARD Patrick
M. DUMONT Fabrice

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
 - bulletins blancs ou nuls : 0
 - suffrages exprimés : 8
 - majorité absolue : 6
- Mme TARRIT Maryse : 8 voix
M. AMBLARD Patrick : 8 voix
M. DUMONT Fabrice : 8 voix

Mme TARRIT Maryse, M. AMBLARD Patrick, M. DUMONT Fabrice, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales, de la façon suivante :

- Mme TARRIT Maryse, née le 12/08/1958, en qualité de **1^{er} suppléant** ;
- M. AMBLARD Patrick, né le 14/10/1970, en qualité de **2^{ème} suppléant** ;
- M. DUMONT Fabrice, né le 12/08/1958, en qualité de **3^{ème} suppléant**.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Fait à SAINT-BONNET-LES-ALLIER, le 23 juin 2023.

Le Maire,
Emeric DECOMBE

